

Document certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération du Grand Anancy du 18 décembre 2025 approuvant l'élaboration du PLU HMB.
La Présidente,
Frédérique LABDET.

PROCÉDURES

Élaboration du PLU HMB arrêtée le

ECHELLE 1:5 000	PROCÉDURES		
	Modification	Modification simplifiée	Révision

Fond cadastral - Diffusion RGD 73-74 - janvier 2024



Mixité sociale

- Secteur B1
- Secteur B2
- Secteur B3
- Secteur B4
- Secteur B5
- Secteur B6
- Secteur B7
- Secteur B8
- Secteur B9

Autres prescriptions
□ Secteurs concernés par une Orientation d'Aménagement et de Programmation au titre des articles L151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme (OAP)

Zonage

□ contours de zones

Bâti

- bâti dur
- bâti léger

Données d'information

■ Cours d'eau

